

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Nom du produit	:	Chlorure d'ammonium qualité alimentaire
Autre Noms/Synonymes	:	Aucun
Usage du produit	:	Pour l'alimentation animale
Usages contres les recommandations	:	Non-destiné pour le consommation humaine.
Distribuée par	:	Pestell Minerals & Ingredients 141 Hamilton Rd New Hamburg ON CANADA N3A 2H1
Téléphone	:	+1 519 662-2877
Email	:	qa@pestell.com
Numéro d'Appel d'Urgence (24 hr)	:	+1-613-996-6666 (CANUTEC) +1-703-527-3887 (CHEMTREC)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification SGH

Toxicité aiguë, Oral(e) (Catégorie 4)

Lésions oculaires graves/irritation oculaire (Catégorie 2A)

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique (Catégorie 3)

Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence

Pictogramme



Mention d'avertissement ATTENTION

Mention de danger

H302

Ce produit peut être nocif en cas d'ingestion.

H319

Ce produit peut provoquer une sévère irritation des yeux.

H402

Ce produit peut être toxique pour les organismes aquatiques.

Conseils de prudence

P280

Porter la protection des yeux ou la visage.

P273

Éviter les rejets dans l'environnement.

P270

Ne mange pas, boire ou fumer en utilisant ce produit.

P264

Laver abondamment avec de l'eau et du savon après l'usage.

P312

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P305 + P351 + P338

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer prudemment avec l'eau pour plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P301 + P330

En cas d'ingestion, rincer la bouche.

P337 + P311

Si l'irritation oculaire persiste, appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

P501

Éliminer le contenu dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

Les dangers non classés

Aucun connu.

Par les Réglementations des Produits Dangereux (Hazardous Products Regulations HPR) (SOR/2015-17)

Aperçus d'Urgences

ATTENTION:

CAUSER DES IRRITATIONS RESPIRATOIRE, DES YEUX ET DU PEAUX

NOCIF EN CAS D'INGESTION.

L'ingestions peut donner des irritations gastriques.

Éviter le contact avec les yeux, la peaux, et les vêtements.

Éviter l'inhalation des poussières.

Utiliser avec des bonnes ventilation.

Porter l'appareil de protection respiratoire approuvé par NIOSH.

Porter des lunettes de protection chimique approuvé par NIOSH.

Porter des gants protectifs chimiques.

Porter des vêtements protectifs chimiques.

Il est nécessaire que des stations de lavage des yeux et les douches de sécurité sont disponible.

3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Formule : NH₄Cl

Poids moléculaire : 53.49 g/mol

No.-CAS	No.-CE	No.-Index	Concentration (w/w)
Chlorure d'ammonium			
12125 -02-9	235-186-4	017-014-00-8	>= 75.0 <=100%

4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux

Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant. S'éloigner du zone dangereuse.

En cas d'inhalation

En cas d'inhalation, transporter la personne à loin du zone contaminée. En cas que le respiration s'arrête, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau

Laver avec une grande quantité de l'eau et du savon. Consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux

Bien rincer avec beaucoup de l'eau pendant au moins de quinze minutes. Retirez les lentilles de contact après cinq minutes s'il les port et continuer à rincer. Consulter un médecin si l'irritation et persistant.

En cas d'ingestion

Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Aussi jamais faire vomir. Se rincer la bouche avec beaucoup de l'eau. Consulter un médecin.

Symptomes et effets les plus importants (aigus et retardé)

Un surexposition peut causer des vomissements, du léthargie, du confusion, du hyperventilation, des nausées, et des maux à tête.

Prise en charge médicale immédiate ou traitement spécial, si c'est nécessaire.

Note au médecin:

Traiter selon les symptômes (décontamination, fonctions vitales), pas d'antidote connu.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Condition d'inflammabilité

Non-inflammable, ni combustible.

Moyens d'extinction appropriés

Pulvériser de l'eau ou utiliser de la mousse résistant à l'alcool, du poudre sèche ou du dioxyde de carbone pour l'incendie d'environnement.

Équipement de protection spécial pour les pompiers

Porter l'appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

Produits de combustion dangereux

Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. - Oxydes d'azote (NOx), Chlorure d'hydrogène gazeux.

Donnée d'explosivité - sensibilité à un impact mécanique

Donnée non disponible.

Donnée d'explosivité - sensibilité à une décharge statique

Il n'y a pas un risque d'explosion de ce produit par décharge statique.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles

Porte d'équipement de protection individuelle. Éviter la formation de poussière. Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz. Assurer une ventilation adéquate. Éviter l'inhalation de la poussière.

Précautions pour la protection d'environnement

Éviter tout déversement ou fuites, si cela est possible en toute sécurité. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser et évacuer sans créer de poussière. Balayer et enlever à la pelle. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter la formation de poussières et d'aérosols. Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière va formé.

Conditions de stockage sûres

Séparer des alcalis et des substances alcalinisantes. Séparer des nitrites et des oxydants. Ne pas stocker avec du nitrate de sodium.

Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.

Ce produit est hygroscopique.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Les limites d'exposition pour la chlorure d'ammonium

OSHA PEL: valeur STEL 20mg/m³ pour les fumées ; TWA valeur 10mg/m³ pour les fumées;

ACGIH TLV: valeur TWA 10mg/m³ pour les fumées; STEL valeur 10mg/m³, pour les fumées

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire

En cas de nuisances d'exposition, utilisez un respirateur avec filtre à particules de type P95 (US) ou de type P1 (EU EN 143). Pour un niveau de protection plus élevé, utilisez des cartouches respiratoires de type OV/AG/P99 (US) ou de type ABEK-P2 (EU EN 143).

Utiliser du matériel approuvé par des normes telles que NIOSH (US) ou CEN (EU).

Protection des mains

Manipuler avec des gants. Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation. Utiliser une technique de retrait des gants appropriée afin d'éviter que la peau n'est pas en contact avec le produit (i.e. touche pas la surface extérieure du gant). Jeter les gants contaminés après l'utilisation conformément aux lois en vigueur et aux bonnes pratiques de laboratoire. Laver et sécher les mains.

Protection des yeux

Portes les lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN 166 (EU). Utilisez un équipement de protection des yeux, approuvé selon normes gouvernementales en vigueur, telles que NIOSH (US) or EN 166 (EU).

Protection pour la peau et du corps

Combinaison complète de protection contre les produits chimiques. Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction du concentration et pour la quantité du substance dangereuse au lieu de travail.

Mesures d'hygiène

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Se laver les mains à les pauses et à le fin du journée.

Contrôles techniques spécifiques

Utiliser ventilation mécanique ou une hotte chimique pour éviter l'exposition.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect

Forme	Poudre cristalline
Couleur	Blanc

Données de sécurité

Valeur pH	4.7 (200 g/l, 25 °C) (DIN ISO 976)
Point de fusion	Point/intervalle de fusion: 338 °C (644 °F)
Point de congélation	Non applicable.
Point de sublimation	338 °C (644 °F)
Point d'ébullition	Donnée non disponible.
Point d'éclair	Non applicable.
Température d'inflammation	Donnée non disponible.
Température d'autoinflammabilité	Donnée non disponible.
Limite d'explosivité, inférieure	Donnée non disponible.
Limite d'explosivité, supérieure	Donnée non disponible.
Pression de vapeur	1.3 hPa (1.0 mmHg) à 160.4 °C (320.7 °F)
Densité	1.53 g/cm ³ (25 °C)
Densité apparent	600-900 kg/m ³ (DIN ISO 697)

Hydrosolubilité	372 g/L (20 °C)
Coefficient de partage: noctanol/eau	Donnée non disponible.
Densité de vapeur relative	Donnée non disponible.
Décomposition Thermique	520°C (968°F)
Odeur	Donnée non disponible.
Seuil olfactif	Donnée non disponible.
Taux d'évaporation	Donnée non disponible.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique

Ce produit est stable dans les conditions normales.

Ce produit n'est pas classé comme un oxydant.

Ce produit peut être corrosif pour des métaux lorsqu'il est chauffé.

Possibilité de réactions dangereuses

Peut réagir violemment avec des agents oxydants. Peut réagir avec les nitrites et les matières incompatible.

Conditions à éviter

Éviter les matières incompatibles. Ce produit est hygroscopique; l'exposition à l'humidité peut altérer la qualité de ce produit. Éviter les conditions de chauffage.

Matières à éviter

Éviter les acides forts, des bases fortes, les oxydants forts.

Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu; peut inclure les oxydes d'azote (NOx), le chlorure d'hydrogène gazeux. Éviter les conditions de chauffage pour éviter la décomposition thermique et la corrosion des métaux.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Oral(e) DL50

DL50 Oral(e) - Rat - 1,410 mg/kg (BASF-Test)

Inhalation CL50

Donnée non disponible.

Dermale DL50

DL50 dermale - rat (male, femelle), Lapin - >2000 mg/kg

Autres informations sur la toxicité aiguë

Donnée non disponible.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Peau - Lapin - Pas d'irritation de la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Yeux - Lapin - Irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Donnée non disponible, mais n'est pas attendu.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de mutation génétique de cellules de mammifères en dehors d'un organisme vivant sont négatif, et les tests dans un organisme vivant d'aberration des chromosomes chez les mammifères sont positifs sans l'activation métabolique. Les tests in vivo dans un organisme vivant d'aberration chromosomique du micronoyau sont négatifs.

Cancérogénicité

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a pas été identifié comme cancérigène probable, possible ou reconnu pour l'homme par IARC, ACGIH, NTP ou OSHA. Les études sur les rats et souris a été conduire pour déterminé si le chlorure d'ammonium et cancérigène par l'acidification des voies urinaires; le valeur pH a réduire, mais il n'y a aucun incidence élevées des calculs rénaux ni l'hyperplasie, ni des tumeurs de la vessie.

Toxicité pour la reproduction

Les études sur les rats est donné un solution de 1 mg/kg par gavage à un taux de 8.9 mg/kg pendant sept-a-dix jours de gestation. Les rats n'ont pas montré de preuve de toxicité maternelle ou développementale.

Tératogénicité

N'est pas prévue dans les études d'animaux.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique (SGH)

Donnée non disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée (SGH)

Un test d'ingestion de 684 mg/kg répétée depuis soixant-dix (70) jours dans les rats n'a montré aucun effet lié au traitement.

Danger par aspiration

Non applicable.

Effets potentiels sur la santé

Inhalation	Peut être nocif par inhalation. Provoque une irritation du système respiratoire supérieures, avec éternuements, toux et maux de gorge.
Ingestion	Nocif en cas d'ingestion. Les effets peut inclure les maux à tête, la léthargie et fatigue, la nausée, le vomissement, le soif, et l'hyperventilation.
Peau	Provoque un irritation du peau doux.
Yeux	Provoque un irritation des yeux, comme le rougeur, larmoiement et douleur.

Signes et symptômes de surexposition

Surexposition peut provoquer la nausée, le vomissement, les maux à tête, la léthargie et fatigue, le confusion et l'hyperventilation.

Information supplémentaire

RTECS: BP4550000

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Toxicité

Toxicité pour les poissons	CL50 - Cyprinus carpio (Carpe) - 209.00 mg/l - 96 h
	CL50 - Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel) - 3.98 mg/l - 96 h
	NOEC - Pimephales promelas (Vairon à grosse tête) - 11.8 mg/L - 28 d
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	CL50 - Daphnia magna (Grande daphnie) - 161 mg/l - 48 h
	NOEC - Daphnia magna (Grande daphnie) - 14.6 mg/L - 21 d

Persistance et dégradabilité

Le dégradation biologique n'est pas attendu. Chlorure d'ammonium est inorganique.

Potentiel de bioaccumulation

L'accumulation dans les organismes n'est pas attendu.

Mobilité dans le sol

N'est pas attendu. La chlorure d'ammonium est hydrosoluble dans l'eau et se dissocie en ammoniac et les ions de chlorure.

Évaluation PBT et vPvB

Donnée non disponible.

Autres effets néfastes

Donnée non disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Produit**

Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée. Se mettre en rapport avec une entreprise spécialisée dans l'élimination de déchets pour procéder à l'élimination de ce produit.

Emballages contaminés

Éliminer comme produit non utilisé.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**Transport terrestre**

TDG (Canada)

Marchandise non dangereuse.

49 CFR (US)

Marchandise non dangereuse.

Transport maritime

IMDG

Marchandise non dangereuse.

Transport aérien

IATA

Marchandise non dangereuse.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**Classification WHIMS**

D2B

Matière toxique qui provoque d'autres effets

Produit irritant modéré pour les yeux toxiques

Classification des dangers par UN SGH :

Toxicité aiguë, Oral(e) (Catégorie 4)

Lésions oculaires graves/irritation oculaire (Catégorie 2A)

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique (Catégorie 3)

16. AUTRES INFORMATIONS**Information supplémentaire**

L'information ici est censée exacte et représente la meilleure information actuellement disponible. Toutefois, nous n'offrons aucune garantie de qualité marchande ou autre garantie, expresse ou implicite, à l'égard de ces informations, et nous supposons aucune responsabilité découlant d'utilisation. Les utilisateurs devraient effectuer leurs propres enquêtes pour déterminer l'adéquation de l'information à leurs fins particulières. Pestell Minerals & Ingredients Inc. ne pourra être tenu responsable des réclamations, des pertes ou des dommages de tiers ou des bénéfices exclusifs ou des dommages spéciaux, indirects, accessoires, consécutifs ou exemplaires, quelle qu'en soit la source, même si Pestell Minerals & Ingredients Inc a été informé de la possibilité de tels dommages.

Version: 1.0

Date de version: March 5, 2019